



De la continuité dans des quartiers en rupture

■ Je m'appelle Xavier Van Der Kelen. Je suis sociologue et j'ai suivi une formation complémentaire en urbanisme et développement territorial. L'articulation entre les dimensions sociales et spatiales m'interpelle beaucoup. Le territoire est sans cesse remis en question par l'interaction entre ces deux dimensions. La forme spatiale induit certains modes de vie mais est également quotidiennement bouleversée par nos comportements, que ce soit de façon spontanée ou organisée, de façon consciente ou inconsciente, de façon individuelle ou collective. C'est par l'envie de prendre part à ce jeu que je situe mon travail en milieu urbain.

■ En tant que bruxellois, je me sens fort concerné par ma ville. Bruxelles est un milieu particulièrement complexe. Comment la qualifier ? Est-ce une mosaïque de quartiers, une addition de communes, une région, une agglomération, une capitale fédérale, une capitale européenne ? Bruxelles est un peu tout à la fois, c'est

une ville aux multiples visages, à la fois unique et particulière. Sa forme urbaine est une superposition de nombreuses couches historiques. Quelque soit le parcours que vous empruntez, il témoigne d'une multiplicité de modèles de développement. Cela se traduit notamment par de nombreuses ruptures et de nombreux paradoxes. Toute cette complexité constitue les défis à relever. Elle fait l'objet aujourd'hui de multiples logiques d'appropriation et donc de nombreux conflits. Bruxelles doit conserver cette multiplicité, et à ce titre éviter qu'une logique ne supplante une autre au point de l'anéantir. Chaque acteur doit pouvoir prendre part au débat sur la construction de la ville.

■ Depuis quelques mois je travaille comme coordinateur social dans le cadre d'un programme de revitalisation qui porte sur le quartier Brabant-Verte. Ce quartier aménagé selon un plan en damier et bordé par des grands axes urbains se situe derrière la gare du Nord. Les îlots qui le com-

posent s'accrochent aux flancs de la vallée de la Senne. Ce quartier s'est trouvé progressivement coupé du centre par des travaux d'infrastructures ferroviaires et routières, et a subi les effets pervers d'un urbanisme fonctionnaliste. Son tissu urbanistique s'effiloche, ce quartier a perdu de plus en plus sa valeur en terme de cadre de vie. Sa fonction de quartier de transit pour des populations nouvelles a pris le monopole. Un statut précaire et une population en mouvement faisait de ce quartier un terrain fertile pour la spéculation immobilière. L'absence de dialogue et d'ancrage de la population dans le quartier n'était pas une préoccupation pour certains politiciens et spéculateurs immobiliers, plus désireux de laisser les habitants sans moyens d'action pour défendre leur milieu de vie. L'ouverture du dialogue avec les habitants est donc un exercice complexe et lent de prise de confiance.

Récit d'une pratique **PUBLICS**
ESPACE
Xavier Van Der Kelen

RenovaS



Rupture de la jonction ferroviaire (en gris)

RenovaS est une asbl paracommunale qui a été mise en place en 1996 par la commune de Schaerbeek en vue d'assurer des missions en matière de rénovation urbaine à Schaerbeek. Son rôle s'est étendu à la mise en place des Contrats de Quartiers et Quartiers d'Initiatives sur la commune de Schaerbeek. Aujourd'hui une dizaine de personnes travaillent autour de la coordination de Contrats de Quartiers et Quartiers d'Initiatives (concernant les Quartiers d'Initiatives, RenovaS s'occupe essentiellement du volet social) de la commune. Parmi ces personnes, les expériences et formations sont très différentes : juriste, architectes, historienne de l'art, créatrice de costumes pour le théâtre, romanière et éco-conseillère, sociologue et urbaniste, éducatrice et animateurs.

Depuis sa création en 1996, RenovaS joue pour la commune le rôle d'interface entre les initiatives régionales en matière de réhabilitation et revitalisation, et les habitants de Schaerbeek. Cette mission d'interface s'est avérée essentielle étant donné que la commune de Schaerbeek se trouve en grande partie reprise dans le périmètre de l'Espace de Développement Renforcé au Logement (EDRL) et concernée par des politiques de revitalisation de quartiers en crise (Contrats de Quartier et Quartier d'Initiatives).

C'est une initiative originale de la commune de Schaerbeek que d'avoir mis en place une asbl prenant en charge la mission de revitalisation. Dans les autres communes, la coordination technique et sociale des contrats de quartier est gérée entièrement au sein de la structure communale (service de l'urbanisme, service des affaires sociales, mission locale pour l'emploi, cellule de gestion des politiques urbaines).

Asbl paracommunale : compétences déléguées par la commune

La délégation de cette mission à une association spécifique se fonde sur plusieurs justifications :

1. Les communes et leurs services existants se trouvent déjà submergés face à leurs nombreuses missions. Ajouter la prise en charge de la revitalisation aurait été difficile à gérer.
2. La mission de revitalisation nécessite de la part des opérateurs d'adopter une méthode de travail originale, en ce sens qu'elle implique de passer au-delà des clivages sectoriels et de favoriser la transversalité des compétences, des savoirs, des services.
3. La politique urbaine de revitalisation se fonde sur une volonté de rapprochement par rapport aux habitants. Ce rapprochement peut s'opérer de différentes manières : soit un rapprochement descendant, soit un rapprochement ascendant. Dans une logique descendante, ce sont les autorités politiques qui vont vers les habitants, soit en les informant d'opérations en cours, soit en les sensibilisant à des primes à la rénovation ou à la qualité patrimoniale des maisons du quartier. Dans une logique ascendante, c'est une mobilisation qui vient d'en bas, c'est-à-dire des acteurs locaux pour exprimer une opinion et participer à des décisions politiques. Si dans les deux cas il s'agit d'un mouvement de rapprochement, celui-ci peut donc s'effectuer de façon très différente.

L'asbl RenovaS, tout en étant attachée à la commune, dispose d'un certain recul par rapport au fonctionnement des services communaux. De plus, cette volonté de marquer un rapprochement des quartiers schaarbeekoïses se traduit par le réinvestissement des locaux d'un ancien immeuble du quartier Pavillon, ayant fait l'objet d'un Contrat de Quartier.

Les rôles

maître d'ouvrage délégué

En tant qu'asbl paracommunale, RenovaS devient le maître d'ouvrage, délégué par la commune, pour les différentes opérations de rénovation au sein du quartier. RenovaS assure le suivi de la réalisation technique des travaux.

auteur de projet

Plusieurs architectes travaillent pour RenovaS, ce qui lui permet de jouer aussi le rôle d'auteur de projet pour certaines opérations, en ce qui concerne la réhabilitation d'immeubles ou l'aménagement de l'espace public.

primes à la rénovation

Dans le cadre de la politique urbaine de rénovation, RenovaS s'occupe également de l'information des schaarbeekoïses sur les primes à la rénovation. Le rôle d'un architecte est ainsi d'expliquer les conditions d'octroi des primes et visiter les maisons de personnes qui sont candidates pour l'octroi de primes.

coordination sociale des Contrats de Quartier

Nous venons de voir que RenovaS s'occupe de la coordination technique des opérations de réhabilitation et rénovation, soit en tant que maître d'ouvrage délégué, soit en tant qu'auteur de projet. Toutefois, un certain nombre de personnes s'occupent également de la coordination sociale des Contrats de Quartier et Quartier d'Initiatives. Il s'agit principalement de la mise en place d'initiatives sociales: l'information des habitants, les actions de sensibilisation, l'animation de groupes de travail, le dialogue avec le tissu associatif du quartier, l'impulsion de projets.

Récit d'une pratique

Du lien dans le temps

J'ai eu envie de profiter de cet espace de parole que nous offre la formation pour exprimer ce que je ressens au quotidien, et que je n'ai pas toujours le temps de fixer dans un discours. C'est pourquoi j'ai décidé de prendre le temps de réfléchir et de commenter le rapport au temps que se vit au travers de la politique urbaine.

Dans notre mission de coordination sociale, en tant que relais, nous vivons un rapport très ambigu à la temporalité. Nous devons dans des temps très courts et en fonction des opportunités qui se présentent entretenir une continuité dans l'action. Un enjeu fondamental de notre mission est de faire apparaître une cohérence entre de multiples actions ponctuelles. Un contrat de quartier avance selon des rythmes saccadés, du moins pour chaque acteur intervenant dans le processus (l'habitant, le fonctionnaire communal ou régional, l'auteur de projet,...). Une de nos missions de fond est d'essayer, en particulier pour l'habitant qui en général éprouve le plus de difficultés à accéder à l'information, de créer une perception la plus continue possible sur l'évolution d'une action, d'une initiative, d'un projet, d'un programme de revitalisation, et aussi de l'évolution d'une ville et d'un quartier.

Cela peut paraître évident, mais j'ai toutefois envie de redire qu'une des premières étapes du développement durable et de la participation est tout simplement l'information.

1. L'évolution d'un contrat de quartier

Un contrat de quartier, en tant que programme de revitalisation pour une période limitée, doit s'inscrire dans un objectif de continuité. Mais je mentionnais précédemment qu'un contrat de quartier suit un mouvement saccadé dans le temps, en particulier pour les différents acteurs qui entrent en scène (élus, services publics, bureaux d'étude, associations, habitants,...).

Dans la réalité, un contrat de quartier se déroule un peu comme une pièce de théâtre où les acteurs entrent en scène selon des moments opportuns.

Dans un premier temps par exemple, ce sont les échelons responsables et le bureau d'étude qui sont les acteurs dominants dans l'élaboration du programme (une période de neuf mois durant laquelle il faudra tracer les lignes d'orientation du contrat de quartier).

Progressivement, les habitants et associations du quartier entrent en jeu (par le biais de la CLDI) pour suivre l'élaboration et l'évolution du programme, et également s'approprier certaines dimensions du programme (par exemple lors de l'appel à projets dans le cadre du volet 5).

Une fois le programme (avec ses 5 volets) défini et approuvé dans ses grandes lignes, le contrat de quartier entre dans sa phase de réalisation pour une période de quatre années durant laquelle vont être sollicités des bureaux d'études pour la conception de projets, les fonctionnaires communaux étant donné que la commune est l'opérateur, les fonctionnaires régionaux en tant que tutelle, les entrepreneurs pour la réalisation des travaux, les associations comme porteuses de projets locaux.

Chacun trouve sa place à différents moments d'un contrat de quartier.

Il apparaît donc essentiel d'assurer un rôle de relais entre ces multiples acteurs, et ce afin que les habitants ressentent une continuité dans le processus.

La continuité est un enjeu durant la réalisation d'un contrat de quartier, mais également pour l'après contrat de quartier. En effet ce programme de revitalisation à lui seul ne suffit à dynamiser un quartier, mais il tente de redéfinir des conditions pour qu'une dynamique positive s'amorce au sein du quartier (dans la résolution de différents conflits) et au niveau des liens entre le quartier et l'extérieur (les quartiers environnants, la commune, la ville,...). Cet enjeu de continuité doit entre autre se traduire par rapport aux infrastructures mises en place dans le cadre du programme: appropriation des aménagements, gestion quotidienne de ceux-ci, financement du fonctionnement d'un équipement, mise en place de comités de gestion.

Les acteurs indispensables pour créer cette continuité sont les acteurs locaux, plus particulièrement les habitants et les associations. Il importe donc de pouvoir donner à ces derniers les ressources nécessaires afin qu'ils fassent perdurer la prise de parole au sein du quartier et qu'ils soutiennent la dynamique de revitalisation initiée.

La réussite d'un contrat de quartier repose essentiellement sur l'articulation entre l'avant, le pendant et l'après programme. Un contrat de quartier, malgré une méthodologie type, son jeu d'acteurs type et son délai limité, doit s'inscrire dans une logique temporelle longue. Un contrat de quartier doit être comme un arbre qui doit planter solidement ses racines dans un terrain existant (ce qui est une première source de tension), laisser pousser quelques bonnes branches et finalement se recouvrir d'un feuillage dense. L'enracinement d'un contrat de quartier est l'effort consenti à soulever l'intérêt et l'engagement d'acteurs locaux, à identifier les ressources, et à cerner les problématiques d'un quartier. Le feuillage est l'appropriation spontanée et respectueuse des espaces aménagés, la gestion locale d'équipements collectifs mis en place, l'ensemble des dynamiques nouvelles initiées entre les acteurs,...



2. L'expérience du groupe parc

Je vous propose maintenant de nous plonger davantage dans la dynamique d'un contrat de quartier, le contrat de quartier Brabant-Verte où il est prévu dans le cadre du volet aménagement des espaces publics d'aménager un parc en intérieur d'îlot.

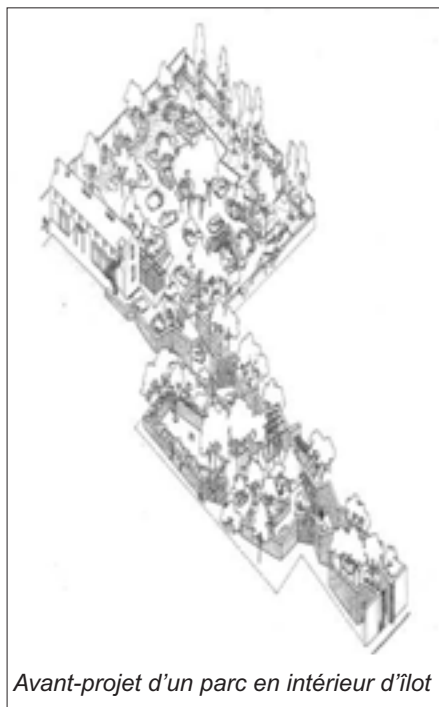
Cet aménagement est un défi tout d'abord urbanistique étant donné qu'une toute nouvelle dimension spatiale va s'ouvrir sur le quartier : ce quartier dense où l'ensemble de l'espace public existant est monopolisé par l'automobile gagnera un espace vert public et une liaison piétonne sera créée entre la partie haute du quartier (la rue des Palais faisant partie du tracé royal) et le cœur du quartier. C'est également un défi au niveau des liens que cet espace pourra créer entre les acteurs du quartier, qui ont des usages multiples de l'espace public, usages qui entrent souvent en conflit. L'aménagement de ce parc se définit au long d'un processus auquel les acteurs locaux ont l'occasion de prendre une part active, au niveau de la conception et de la gestion du lieu. Cette implication des acteurs locaux se traduit au travers du groupe parc.

Il s'agit d'interpeller les acteurs en les faisant rêver à des scénarios d'occupation de cet espace. Toutefois, ces perspectives doivent s'inscrire dans un cadre qui se définit progressivement. Nous en sommes à l'enquête publique, et cela fait deux ans qu'un grand nombre d'acteurs du quartier - le groupe parc, les présentations dans les écoles et associations,...- et de l'extérieur - bureau d'étude, fonctionnaires communaux et régionaux, architectes-paysagistes, responsables politiques, RenovaS,...- ont participé à des degrés divers à la conception du projet. Il est essentiel de rappeler aux acteurs que leur opinion doit trouver une cohérence dans un processus long et collectif.

Il est essentiel de respecter le travail des habitants qui ont déjà pris une part active dans l'ensemble des réunions du groupe parc. Le fait de recommencer à zéro les rend souvent très méfiants. Pour anecdote,

différents habitants peu informés sur les procédures publiques en matière d'aménagement et qui ont pris part au groupe parc, s'étonnent qu'un avis leur soit à nouveau demandé au travers d'une enquête publique. Beaucoup d'acteurs attendent impatientement l'ouverture de ce lieu et s'inquiètent que soient remis en question des acquis. Au travers de cette anecdote, nous nous rendons compte qu'il est fondamental d'informer et d'impliquer les habitants non seulement par rapport à un projet d'aménagement, mais surtout par rapport à un processus qui a une histoire, un passé, un présent et un futur.

Le rôle de RenovaS est d'essayer de susciter une plus grande continuité possible au niveau d'un processus d'aménagement comme le parc, entre autre parce qu'un tel processus (comme l'ensemble d'un contrat de quartier) suit des rythmes variés (saccadés) et fait intervenir à des moments différents un ensemble d'acteurs différents. Nous essayons donc d'inscrire le plus possible les différentes interventions (plus ou moins ponctuelles selon les cas) des multiples acteurs dans un schéma global et d'assurer une certaine permanence dans le processus. Cela nous paraît essentiel dans des contextes qui sont parfois tumultueux et par rapport à un projet comme le parc qui suscite à la fois beaucoup d'enthousiasme de nombreux acteurs (qui fait que l'on



Avant-projet d'un parc en intérieur d'îlot

a toujours un peu envie de repenser le projet) et à la fois un certain nombre de craintes (ce qui pourrait donner l'envie de bloquer le projet). Notre intervention dans ce processus essaye de s'attacher aux logiques suivantes : interpellation, engagement, continuité et accumulation.



Xavier Van Der Kelen

- 25 ans, bruxellois
- coordinateur social, contrat de quartier Brabant-Verte à Schaerbeek
- licencié en sociologie et spécialisé en urbanisme et développement territorial
- sensible aux processus et à l'articulation entre les dimensions sociales et spatiales

Formation à l'animation d'espaces publics urbains

Habitat et Développement

UCL - Unité d'Urbanisme et Développement Territorial
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Site web : www.urba.ucl.ac.be/hd

«arpenteurs»

Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine
Site web : www.arpeurs.fr

Institut Social Lille Vauban

Campus St Raphaël, Bat C
83, Boulevard Vauban, F-59044 Lille Cedex
Site web : www.islv.com.fr

Maîtrise d'ouvrage déléguée

IREV - Institut Régional de la Ville

23, Rue Roger Salengro - BP 318 - 59 336 Tourcoing Cedex
Site web : www.irev.fr

Editeur responsable

Habitat et Développement - UCL

ISSN : 1378-3513